

Avertissement STATIONNEMENT GÊNANT

PARKING DE LA PLACE DU MOULIN, RUE DU MOULIN ET RUE JEAN BURGER

En raison de l'installation du marché le mercredi sur le parking de la place du Moulin, dans la rue du Moulin et dans la rue Jean Burger (du n°1 au n°12) le stationnement de tous les véhicules sera interdit

TOUS LES MERCREDIS DE 6H À 14H.

À PARTIR DU MERCREDI 3 NOVEMBRE 2021 JUSQU'AU MERCREDI 30 MARS 2022.

Le stationnement reste également interdit tous les samedis matin sur le parking de la place du moulin.

Pour éviter une contravention de 2^{ème} classe (35 euros), suivie d'une mise en fourrière, nous vous demandons de ne pas stationner sur cet emplacement durant la période précitée.

Nous comptons sur votre collaboration.

Merci de votre compréhension.



POLICE MUNICIPALE DE MOYEUVRE-GRANDE

